

Message du Conseil communal au Conseil général N° 36 du 6 octobre 2014

OBJET : Crédit de 1'770'000.- pour la construction d'un nouveau collecteur d'eaux mélangées, le remplacement de la conduite d'eau de boisson, la mise sous terre du réseau BKW et la réfection des chaussées aux rues Dos chez Mérat et des Jardins.

1. CONDITIONS GENERALES

Le quartier du Frénois situé au sud des voies CFF connaît des problèmes fréquents de refoulements du réseau des eaux mélangées dans les sous-sols de plus d'une dizaine de bâtiments privés.

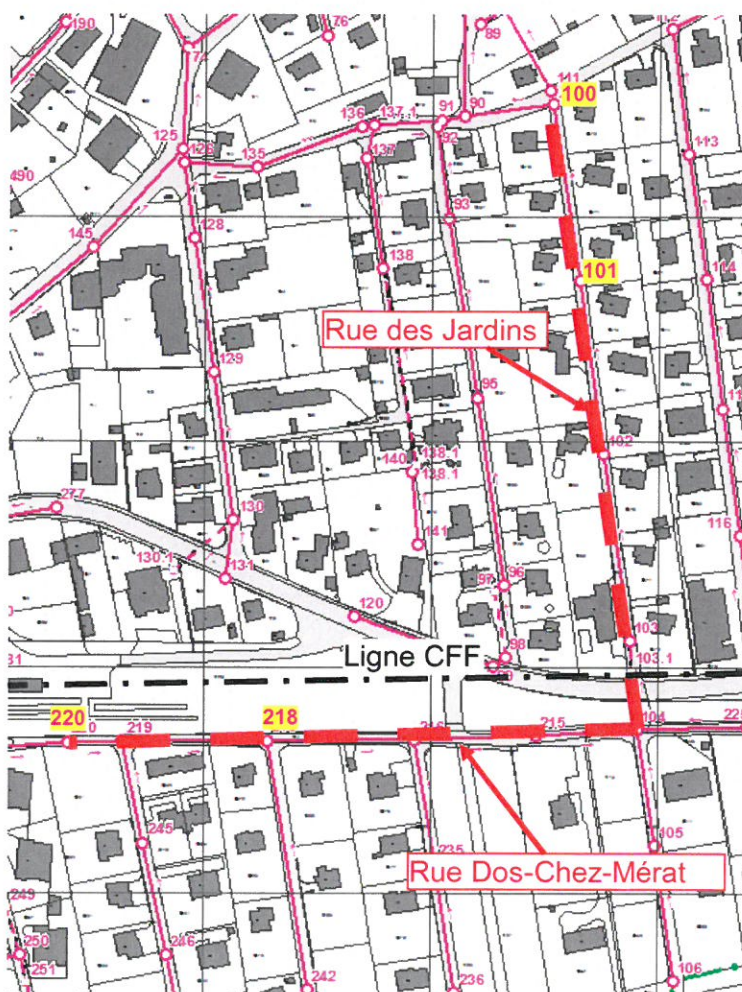
L'étude PGEE démontre que la raison principale de ces refoulements est une sous- capacité hydraulique du collecteur communal situé à la rue Dos chez Mérat, qui traverse ensuite la voie CFF et s'écoule en direction du Nord via la rue des Jardins. Ce collecteur est dans un état constructif satisfaisant et ne présente pas de gros dégâts structurels.

Des enquêtes détaillées auprès des particuliers concernés ont révélé que des mesures ponctuelles auprès de chacun sont difficilement réalisables (faibles pentes, nappe phréatique, gestion des eaux pluviales). Une solution globale a donc été retenue afin de résoudre tous les problèmes rencontrés.

La conduite d'eau de boisson sise à la rue des Jardins, ainsi que sous la route cantonale et la voie CFF, est vétuste et occasionne de fréquentes réparations de fuites.

L'éclairage public ainsi que les câbles d'alimentation électriques BKW sont encore aériens à la rue des Jardins.

L'état des chaussées à la rue Dos chez Mérat et à la rue des Jardins n'est plus de première fraîcheur. En cas de travaux de construction ou de réfection de réseaux souterrains, plus de 50% de la largeur des chaussées sera impactée.



2. CONSIDERATIONS PARTICULIERES

2.1 Variantes analysées

Pour résoudre le problème de sous-capacité hydraulique du collecteur chambre 220 à chambre 100, il a été étudié plusieurs variantes :

- Reconstruction d'un collecteur au même endroit, mais d'un diamètre supérieur
- Reconstruction d'un collecteur mais avec un nouveau tracé par la rue de l'Avenir
- Construction de 2 nouveaux collecteurs sur le même tracé
- Construction d'un collecteur de décharge en parallèle de l'existant

Ces variantes ont fait l'objet d'une analyse multicritères faisant intervenir dans l'évaluation les facteurs économiques et les techniques de réalisation.

La variante retenue est celle de la construction d'un collecteur de décharge en parallèle du collecteur existant qui est maintenu. Ceci permet :

- une réalisation des travaux avec une très faible contrainte au niveau de l'exploitation ;
- la réutilisation du collecteur existant qui présente encore un état constructif satisfaisant ;
- à moyen ou à long terme, d'envisager une mise en séparatif du quartier au Sud des voies CFF.

2.2 Descriptif du projet d'assainissement

Construction d'un nouveau collecteur d'eaux mélangées en parallèle du collecteur d'eaux mélangées existant entre les chambres N°220 à la rue Dos chez Mérat jusqu'à la chambre N°100 à la rue des Jardins, via une traversée par pousse-tube sous la voie CFF et la route cantonale.

La création de 3 Bypass aux chambres N° 220, 218 et 101 permet le déstassement du collecteur existant en direction de la nouvelle conduite.

En vue d'une mise en séparatif à moyen ou long terme, le nouveau collecteur est dimensionné pour pouvoir récolter l'ensemble des eaux météoriques du bassin versant considéré. Il possède un diamètre de 350 à 500 mm à la rue Dos chez Mérat et de 600 mm à la rue des Jardins. Le type de tuyau envisagé est le GUP (polyester renforcé de fibre de verre). La longueur du nouveau collecteur sera de 510 m avec la construction de 11 nouvelles chambres de visite.

Le passage sous la voie CFF et la route cantonale se fera par un pousse-tube de diamètre DN800 d'une longueur de 42 mètres dans lequel sera ensuite posé le collecteur d'eaux mélangées DN600.

2.3 Descriptif du projet d'eau de boisson

La conduite existante en fonte DN125 à la rue des Jardins et sous la route cantonale et la voie CFF sera mise hors service. Une nouvelle conduite PN16 en PEHD DN160/130 sera construite en parallèle du nouveau collecteur d'eaux mélangées sur une longueur de 265 mètres. Le projet d'eau de boisson inclut également le remplacement d'une borne hydrante existante.

Le passage sous la voie CFF et la route cantonale sera réalisé par un forage dirigé DN280 à côté du pousse-tube pour le collecteur des eaux usées. La mise en commun des réseaux d'eaux mélangées et de boisson dans le même pousse-tube n'est pas économiquement intéressante en raison de l'augmentation du diamètre nécessaire du pousse-tube.

2.4 Descriptif du projet Swisscom

Swisscom ne souhaite pas entreprendre d'importants travaux dans le cadre de ce projet. Seule une nouvelle protection de câble PE100 sera posée en fouille commune à la rue Dos chez Mérat. Aucune intervention n'est envisagée à la rue des Jardins.

2.5 Descriptif du projet BKW

Aucune intervention n'est prévue à la Rue Dos chez Mérat. Le réseau actuel aérien à la rue des Jardins sera quant à lui déconstruit et remplacé par un réseau souterrain construit en parallèle des réseaux d'eaux mélangées et d'eau de boisson. Le projet prévoit la pose d'un nouveau buffet de distribution et d'une chambre de tirage.

2.6 Descriptif du projet d'éclairage public

L'éclairage public actuel à la rue des Jardins est implanté sur les poteaux électriques de BKW. Leur suppression nécessite la pose de 8 nouveaux candélabres le long de cette rue. Les types de luminaires envisagés sont des candélabres à LED 41W d'une hauteur de 6 mètres.

2.7 Descriptif du projet routier

Suite à la réalisation des fouilles pour les différents réseaux, plus de la moitié de la chaussée sera remise à neuf. Le solde de la chaussée n'étant plus dans un état satisfaisant, il est proposé de réfectionner complètement la rue Dos chez Mérat, ainsi que la rue des Jardins. Le projet prévoit la reconstruction d'un coffre, la pose de pavés de bord et la pose de couches d'enrobés nécessaires selon l'affectation des rues.

2.8 Raccordements privés

Les raccordements privés touchés par le projet seront rétablis à l'identique jusqu'à la limite des biens-fonds. Les propriétaires privés qui souhaiteraient renouveler leur raccordement ou leur accès durant le chantier seront contactés, afin que des offres des entreprises adjudicatrices puissent leur être proposées. Les travaux sur les biens-fonds privés ainsi que les vannes d'arrêt éventuelles seront intégralement à la charge des propriétaires concernés.

3. CONSIDERATIONS FINANCIERES

Le devis estimatif des travaux selon le catalogue des articles normalisés CAN se présente comme suit :

113 Installation de chantier	122'000.-
117 Démolition et démontage	1'200.-
151 Construction de réseaux enterrés	197'000.-
221 Couches de fondations	100'500.-
222 Pavages et bordures	41'900.-
223 Chaussées et revêtements	128'200.-
237 Canalisations	644'300.-
411 Conduites souterraines	84'700.-
490 Luminaires	30'800.-
790 Divers et imprévus	131'980.-
824 Arpentage, autorisations, taxes, constats photos	10'500.-
841 Indemnisations de tiers	6'200.-
872 Honoraires (AO,PE,EO,MS)	131'900.-
884 TVA 8%	130'494.-
TOTAL (TTC)	1'761'674.-

La répartition des travaux par partie d'ouvrage est la suivante :

Assainissement (eaux usées)	937'472.-
Eau de boisson	293'544.-
Télécommunication (Swisscom)	18'166.-
Electricité (BKW)	46'256.-
Eclairage public	77'587.-
Chaussées	388'649.-
TOTAL (TTC)	1'761'674.-

Arrondi à **1'770'000.-**

Les travaux d'assainissement, d'éclairage public et des chaussées ne peuvent faire l'objet d'aucune subvention. Le réseau d'eau de boisson et la pose d'hydrante fait l'objet d'une subvention de l'ECA (~3%). Les travaux d'électricité et de télécommunication sont en principe à la charge des prestataires de services.

3.1 FINANCEMENT

Le financement sera assuré par le prélèvement sur les fonds, la dissolution de réserves et le recours à l'emprunt pour le solde.

Plan de financement

Eaux usées, assainissement	940'000.-	
Prélèvement sur fonds	./ 565'000.-	
Dissolution de réserves comptable	./ 125'000.-	
Recours à l'emprunt	<u>250'000.-</u>	250'000.-
Eau de boisson	295'000.-	
Subvention ECA JURA – 3%	./ 9'000.-	
Dissolution de fonds	./ 286'000.-	
Recours à l'emprunt	-.-	-.-
Télécommunication (Swisscom)	19'000.-	
Electricité (BKW)	47'000.-	
Eclairage public	79'000.-	
Chaussées	<u>389'000.-</u>	
Recours à l'emprunt	<u>535'000.-</u>	<u>535'000.-</u>
Besoin de financement par voie d'emprunt		785'000.-

4. PREAVIS DES AUTORITES

Le Conseil communal, le dicastère des services communaux, le dicastère des travaux publics ainsi que le dicastère des finances et impôts préavisent favorablement cet objet.

Le Conseil général est invité à donner un préavis favorable ; ce projet sera soumis en votation populaire le 30 novembre prochain.

Haute-Sorne, le 6 octobre 2014

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Jean-Bernard VALLAT

Le Secrétaire


Michel GUERDAT